



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'éducation dans un monde post-Covid :

Neuf idées pour l'action publique

La Commission internationale sur Les futurs de l'éducation



Les futurs de
l'éducation

APPRENDRE À DEVENIR

Secteur de l'éducation de l'UNESCO

L'éducation est la priorité première de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental, et la base pour construire la paix, et faire progresser le développement durable. L'UNESCO est l'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, et son Secteur de l'éducation assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional dans ce domaine, renforce les systèmes nationaux d'éducation et répond aux défis mondiaux actuels par le biais de l'éducation, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'égalité des genres et l'Afrique.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation

Les futurs de l'éducation : apprendre à devenir

La Commission internationale sur Les futurs de l'éducation a été créée par l'UNESCO en 2019 pour réinventer la manière dont les savoirs et l'éducation peuvent façonner l'avenir de l'humanité et de la planète. Se basant sur un large processus de consultation publique et de recherche, cette initiative vise à catalyser un débat mondial sur la manière dont l'éducation doit être repensée dans un monde de plus en plus complexe, incertain et fragile.

Les futurs de
l'éducation

APPRENDRE À DEVENIR

Publié en 2020 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2020



Oeuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : *Education in a post-COVID world: Nine ideas for public action.*

Publié en 2020 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des membres de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Pour citer la publication : Commission internationale sur Les futurs de l'éducation. 2020.

L'éducation dans un monde post-Covid : neuf idées pour l'action publique

Paris, UNESCO.

Photo de couverture : Jacob_09/Shutterstock.com, CRSHELARE/Shutterstock.com et Rawpixel.com/Shutterstock.com

Crédit photos des membres de la Commission internationale : @Fabrice Gentile

Mise en page et impression dans les ateliers de l'UNESCO

Imprimé en France

L'éducation dans un monde post-Covid :

Neuf idées pour l'action publique

La Commission internationale sur Les futurs de l'éducation

Commission internationale sur Les futurs de l'éducation



S.E. Mme Sahle-Work Zewde

Présidente de la commission internationale



Masanori Aoyagi



Evgeny Morozov



Arjun Appadurai



Karen Mundy



Patrick Awuah



António Nóvoa



Abdelbasset Ben Hassen



Ngozi Okonjo-Iweala



Cristovam Buarque



Fernando M. Reimers



Elisa Guerra



Tarcila Rivera Zea



Badr Jafar



Serigne Mbaye Thiam



Doh-Yeon Kim



Vaira Vike-Freiberga



Justin Yifu Lin



Maha Yahya

PRÉFACE

La pandémie mondiale a brutalement mis en exergue les vulnérabilités et les défis auxquels l'humanité est confrontée, offrant une image claire des inégalités existantes et une autre encore plus claire des mesures à prendre, la toute première étant d'assurer l'éducation de plus de 1,5 milliard d'élèves entravés dans leur apprentissage par la fermeture des écoles.

Le présent rapport est le résultat des travaux collectifs de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation créée par l'UNESCO en 2019. Je souhaite remercier les membres de la Commission d'avoir contribué dans les meilleurs délais à la préparation du rapport.

Celui-ci présente neuf idées clés pour gérer la crise et les répercussions du Covid-19, argumentant du fait que nous ne pouvons pas oublier les principes fondamentaux et les points forts alors que nous sommes confrontés à des perturbations sans précédent dans les économies, les sociétés et, ce qui est ici notre objectif spécifique, les systèmes éducatifs.

Il est évident que nous ne pouvons pas revenir au monde d'avant. L'un des messages les plus forts du rapport ci-joint est que notre humanité commune exige une solidarité mondiale. Nous ne pouvons pas accepter les niveaux d'inégalités que nous avons laissés se développer sur notre planète commune. Il est particulièrement important que le monde soutienne les pays en développement par des investissements dans des infrastructures éducatives dignes du 21^e siècle ; il faudra pour cela mobiliser les ressources et l'appui des pays développés, en particulier en termes d'annulation de la dette, de restructuration et de nouveaux financements. Concernant la fracture numérique en Afrique, l'ampleur de ce défi est évidente. Par exemple, seulement 11 % des apprenants d'Afrique subsaharienne ont un ordinateur à la maison et seulement 18 % ont accès à Internet, alors qu'à l'échelle mondiale 50 % des apprenants ont un ordinateur à la maison et 57 % ont accès à Internet. Nous constatons déjà que les perturbations engendrées par la pandémie creusent les inégalités tant au sein des pays qu'entre les pays. Nous avons urgemment besoin d'investissements et de changements structurels pour que des reculs à court terme ne se transforment pas en problèmes plus importants et durables.

Il existe un risque sérieux que le Covid-19 anéantisse plusieurs décennies de progrès, notamment de progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et pour l'égalité des genres. Bien que la pandémie apporte la preuve de notre appartenance à une humanité interconnectée, les structures sociales et économiques sont à l'origine d'impacts disparates et injustes du virus. La discrimination fondée sur le genre signifie que les niveaux d'instruction des filles sont susceptibles d'en pâtir fortement, le risque étant que beaucoup d'entre elles ne retournent pas à l'école après le Covid. Nous ne pouvons pas l'accepter, au contraire nous devons faire tout notre possible pour l'empêcher.

Le Covid-19 a le potentiel de remodeler radicalement notre monde, mais nous ne devons pas rester passifs et nous contenter d'observer ce qui se passe. Le moment est venu d'une délibération publique et d'une reddition de comptes démocratique. Le moment est venu d'adopter une action collective intelligente.



Son Excellence Sahle-Work Zewde

Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Présidente de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Les décisions qui sont prises aujourd'hui dans le cadre du Covid-19 auront des conséquences à long terme sur l'avenir de l'éducation. Les décideurs politiques, les éducateurs et les collectivités sont amenés maintenant à faire des choix dont les enjeux sont forts et leurs décisions devraient donc s'inspirer de principes et de visions partagés sur des futurs collectifs souhaitables.

Le Covid-19 a dévoilé les vulnérabilités, mais il a aussi fait remonter à la surface l'ingéniosité et le potentiel extraordinaires des humains. L'heure est au pragmatisme et à la rapidité d'action, mais c'est aussi un moment où plus que jamais nous ne pouvons pas abandonner les preuves scientifiques. Nous ne pouvons pas non plus fonctionner en dehors de tout principe. Les choix doivent être fondés sur une vision humaniste de l'éducation et du développement et sur les cadres des droits de l'homme.

L'Agenda 2030 pour le développement durable fournit bon nombre de jalons et d'orientations nécessaires. Dans le présent rapport, **la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation**, créée par l'UNESCO en 2019 et composée de leaders d'opinion du monde universitaire, de la science, des gouvernements, du monde des affaires et de l'éducation, présente **aujourd'hui neuf idées d'actions concrètes pour faire progresser l'éducation demain.**

1. S'engager à **renforcer l'éducation en tant que bien commun. L'éducation** est un rempart contre les inégalités. En éducation comme en santé, nous sommes en sécurité lorsque tout le monde est en sécurité ; nous nous épanouissons quand tout le monde s'épanouit.
2. Élargir la définition du **droit à l'éducation** afin qu'il tienne compte de l'importance de la connectivité et de l'accès aux connaissances et à l'information. La Commission appelle à un débat public mondial, qui inclura notamment les apprenants de tous âges, sur les moyens d'élargir le droit à l'éducation.
3. Valoriser **la profession enseignante et la collaboration entre les enseignants.** Les éducateurs ont fait preuve, dans leur réponse à la crise du Covid-19, d'une innovation remarquable et les systèmes les plus engagés auprès des familles et des communautés ont été les plus résilients. Nous devons encourager les conditions qui offrent aux éducateurs de première ligne l'autonomie et la flexibilité nécessaires pour agir en collaboration.
4. Promouvoir **la participation et les droits des élèves, des jeunes et des enfants.** La justice intergénérationnelle et les principes démocratiques devraient nous obliger à donner la priorité à la participation des élèves et des jeunes à la co-construction d'un changement souhaitable.

“ Nous ne pouvons pas revenir au monde d'avant ”

5. Protéger, dans notre transformation de l'éducation, **les espaces sociaux que représente l'école**. Celle-ci, en tant qu'espace physique, est indispensable. L'organisation traditionnelle des salles de classe doit céder la place à une multitude de façons de « faire l'école », mais il convient de préserver l'école en tant qu'espace-temps distinct de la vie collective, spécifique et différent des autres espaces d'apprentissage.
6. Mettre **les technologies libres et open-source à la disposition des enseignants et des élèves**. Il est essentiel de soutenir les ressources éducatives libres et les outils numériques en libre accès. L'éducation ne peut pas prospérer sur un contenu prêt à l'emploi créé en dehors de l'espace pédagogique et des relations humaines entre les enseignants et les élèves. L'éducation ne peut pas non plus dépendre des plates-formes numériques contrôlées par des entreprises privées.
7. Inclure **l'alphabétisation scientifique dans le programme d'enseignement**. Le moment est venu d'avoir une réflexion approfondie sur le programme, alors que nous luttons contre le déni des connaissances scientifiques et que nous combattons activement la désinformation.
8. Protéger les **financements nationaux et internationaux de l'éducation publique**. La pandémie a le pouvoir de miner plusieurs décennies de progrès. Les gouvernements nationaux, les organisations internationales et tous les partenaires de l'éducation et du développement doivent reconnaître la nécessité de renforcer la santé publique et les services sociaux, mais dans le même temps de se mobiliser autour de la protection de l'éducation publique et de son financement.
9. Promouvoir **la solidarité mondiale pour mettre fin aux niveaux actuels des inégalités**. Le Covid-19 nous a montré à quel point nos sociétés exploitent les déséquilibres de pouvoir et notre système mondial s'appuie sur les inégalités. La Commission appelle à un engagement renouvelé en faveur de la coopération internationale et du multilatéralisme, ainsi qu'à une solidarité mondiale redynamisée axée sur l'empathie et l'appréciation de notre humanité commune.

Le Covid-19 présente un réel défi et nous impose une réelle responsabilité. Les idées présentées ici invitent à un vrai débat, à un engagement et à la prise de mesures par les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, les professionnels de l'éducation, ainsi que les apprenants et les parties prenantes à tous les niveaux.

INTRODUCTION

En 2019, l'UNESCO a lancé l'initiative *Les futurs de l'éducation : apprendre à devenir* dont le but est de repenser l'éducation et de réinventer la façon dont la connaissance et l'apprentissage peuvent modeler l'avenir de l'humanité et de la planète. Alors que le sentiment d'une accélération de l'incertitude, de la complexité et de la fragilité du monde nous inspirait, nous étions tous bien loin de penser qu'en l'espace de quelques mois une pandémie mondiale allait nous rappeler que des changements dramatiques peuvent intervenir plus soudainement et de façon plus inattendue que quiconque ne peut l'envisager. Ayant le sentiment que l'avenir, c'est maintenant, et dans l'idée que notre réaction au Covid-19 et à ses nombreux niveaux de perturbation aura des répercussions importantes à court et à long terme, nous estimons que cette initiative est porteuse dès maintenant d'une nécessité nouvelle et d'une extrême urgence.

Le Covid-19 a mis en évidence l'existence de nombreux schémas et tendances. D'une part, nous avons été confrontés à de multiples faiblesses et vulnérabilités, telles que l'accroissement des inégalités, les risques qui découlent de la privatisation de l'éducation, et notre absence flagrante de préparation face à une transition massive vers l'apprentissage numérique et à distance. Par ailleurs, certaines caractéristiques positives de nos sociétés sont aussi devenues plus visibles. Nous constatons dans bon nombre de sociétés une solidarité et une réponse forte et résiliente aux défis. Nous assistons aussi à une attention accrue portée au bien public. Enfin, nous constatons l'ingéniosité, le dévouement et la créativité des nombreux enseignants, familles et élèves qui, en mode collaboratif, bâtissent des expériences d'apprentissage remarquables.

Le Covid-19 a été une source de dangers pour l'éducation publique, avec un risque de fragmentation et de recul, alors que nous risquons de perdre à la fois des enseignants et des élèves qui ne pourront pas retourner à l'école lorsque celle-ci rouvrira. Une forme de privatisation intervient lorsque l'apprentissage est transféré de l'école à la maison. Nous devons nous inquiéter d'entendre déjà des affirmations selon lesquelles les mesures d'urgence et ad hoc actuelles devraient être transformées en réformes durables. Néanmoins, nous devons aussi reconnaître que les parents et les communautés ont été sensibilisés en grand nombre au travail des enseignants et à leur professionnalisme. De plus en plus de personnes prennent conscience des rôles multiples que joue l'école dans l'assurance du bien-être des enfants et des jeunes, dans la santé et la nutrition, en parallèle à l'apprentissage scolaire. Cette sensibilisation et cette appréciation accrues peuvent servir de base à un renouveau de l'éducation publique.

La pandémie a imposé un changement massif, celui de quitter les cadres traditionnels de l'apprentissage et de l'enseignement caractérisés par des interactions physiques. Partout dans le monde, ceci constitue un problème majeur pour les enfants les plus pauvres, car ils dépendent souvent du cadre physique de l'école pour accéder à des matériels éducatifs, à une orientation et, parfois, au seul repas décent de la journée. Dans leur foyer, en particulier en période de confinement ou de quarantaine, les enfants peuvent être confrontés à de multiples formes

“ Nous appelons toutes les parties prenantes de l'éducation à veiller à ce que les ressources éducatives soient utilisées dans le seul but de promouvoir les intérêts et les capacités des apprenants ”

de maltraitance et de violence. Les logements surpeuplés, le manque général de ressources, en particulier pour ce qui concerne les appareils numériques et la connectivité, signifient qu'en termes d'éducation et de bien-être général, le coût de la crise sanitaire actuelle sera sans doute le plus élevé pour les populations déjà vulnérables. Et, pour les apprenants de tous âges, l'annulation des stages et des apprentissages, l'arrêt des programmes d'enseignement technique et professionnel et la fermeture des centres communautaires signifient que ce sont ceux qui ont déjà le moins de ressources qui seront les plus lésés. Ce sont des problèmes qu'il faut traiter dès maintenant, de crainte que ce désavantage n'en entraîne d'autres.

Concernant le renouveau de l'éducation, il convient de donner la priorité à l'interaction et au bien-être humains. Les technologies, en particulier les technologies numériques qui autorisent la communication, la collaboration et l'apprentissage à distance, constituent un outil formidable, non pas une panacée, mais une source d'innovation et de potentiels renforcés. Nous devrions néanmoins nous préoccuper de plus en plus du fait que les inégalités risquent d'être exacerbées par le passage à un apprentissage en ligne à distance non seulement dans le Sud mondial, mais aussi dans les régions les mieux dotées en ressources de la planète. Nous devons veiller à ce que la digitalisation ne porte pas atteinte à la vie privée, à la liberté d'expression, à l'autonomie informationnelle et ne conduise pas à une surveillance abusive. Il est illusoire de penser que l'apprentissage en ligne est la voie à suivre pour tous.

Pour sauvegarder le droit à l'éducation dans les circonstances extraordinaires suscitées par la pandémie et pour parvenir aux niveaux de confiance nécessaires à une collaboration mondiale permettant la mobilisation de ressources pour soutenir le droit universel à l'éducation, nous appelons toutes les parties prenantes de l'éducation à veiller à ce que les ressources éducatives soient utilisées dans le seul but de promouvoir les intérêts et les capacités des apprenants. Une vigilance s'impose tout particulièrement face à la corruption et pour empêcher la capture et le détournement des ressources éducatives vers des objectifs privés.

Ces dernières semaines, un large éventail d'organisations a publié de nombreux documents offrant des orientations détaillées sur les réponses à apporter à cette crise. Notre intention ici est d'identifier et de nous concentrer sur les domaines où les décisions immédiates actuelles, prises sur le court terme, présentent les plus fortes implications potentielles à long terme. Dans ces moments de crise et d'incertitude, nous devons réaffirmer nos principes pour éviter de nous mettre à la merci de « l'idée du jour » ou d'illusoires « solutions » toutes faites. Rien ne peut remplacer le travail collaboratif, la pensée collective, le dialogue et la co-construction.

Il est important de toujours rappeler trois engagements fondamentaux : l'éducation publique, le bien commun et la solidarité mondiale. Ce n'est pas le moment de reculer et d'affaiblir ces

“ La crise actuelle nous rappelle à quel point l'éducation publique est cruciale dans les sociétés, les communautés et la vie des individus ”

principes, mais au contraire de les affirmer et de les renforcer. Nous disposons d'opportunités pour protéger et faire progresser l'éducation publique, fortifier le bien commun mondial et faire avancer la coopération internationale en réaffirmant notre solidarité. Nous serions bien avisés de nous emparer de ces opportunités : l'histoire nous a appris qu'un changement transformationnel peut se produire soudainement et souvent au lendemain immédiat d'une crise.

La crise actuelle nous rappelle à quel point l'éducation publique est cruciale dans les sociétés, les communautés et la vie des individus. Il nous a été rappelé que l'éducation est un rempart contre les inégalités et que la scolarisation est importante pour une vie digne et utile. En saisissant cette occasion exceptionnelle de transformer le monde et de réinventer l'organisation de nos établissements d'enseignement et de nos cadres d'apprentissage, nous devons réfléchir à ce que nous voulons devenir. Nous sommes arrivés, certes de façon inattendue, au point où il est devenu impératif de revoir collectivement les objectifs de l'éducation et l'organisation de l'apprentissage.

Considérant son mandat qui est de réfléchir à des futurs alternatifs et possibles, la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation de l'UNESCO a décidé de se concentrer sur les façons dont elle peut être utile en ce moment historique sans précédent, moment qui est la source de graves perturbations dans les possibilités éducatives à travers le monde. Les orientations qui suivent sont proposées dans un esprit d'humilité et nous nous efforçons de mettre en lumière les dilemmes éthiques et les choix auxquels nous sommes désormais confrontés.

Par notre référence dans le titre de ce rapport au « monde post- Covid », nous souhaitons dire à la fois que le monde sera profondément transformé par la pandémie actuelle et qu'à un moment donné nos systèmes éducatifs retrouveront une forme de normalité dans leur fonctionnement. Cela ne veut pas dire que le monde redeviendra ce qu'il était. Ce devrait être un monde plus juste, plus durable et plus pacifique.

Le présent rapport est également rédigé avec la forte conviction que l'humanité devra parvenir à une relation plus saine avec le monde naturel. Le Covid-19 est la plus récente d'une série d'évolutions qui nous montrent que notre humanisme ne peut pas être étriqué qu'il l'était auparavant. Nous ne pouvons pas dissocier l'humanité du reste de la planète, ce que nous devons garder à l'esprit lorsque nous travaillons à façonner des futurs alternatifs souhaitables.

Le présent rapport est structuré autour de *neuf idées pour l'action publique* qui invitent au débat, à l'engagement et à l'action de la part des autorités gouvernementales, des professionnels de l'éducation, des chercheurs, ainsi que des apprenants de tous âges et de la société dans son ensemble. Nous espérons que vous trouverez votre inspiration dans ces idées et qu'elles vous pousseront à agir.

1. UN ENGAGEMENT PUBLIC RENFORCÉ ENVERS L'ÉDUCATION EN TANT QUE BIEN COMMUN

La Commission appelle à un engagement public renforcé en faveur de l'éducation en tant que bien commun, fondé sur l'inclusion et la solidarité et soutenant l'épanouissement individuel et collectif.

Cette pandémie a mis en évidence un grand nombre de défis auxquels l'humanité est confrontée depuis longtemps. Les inégalités dans les possibilités, qui créent une fracture au sein des nations et entre les nations, semblent en réalité s'aggraver. Les sociétés résilientes qui maximisent le potentiel humain ont besoin d'une large distribution des capacités et d'une diversité de talents.

La santé publique et l'éducation publique sont étroitement interconnectées, montrant la nécessité indéniable d'une collaboration, d'une solidarité et d'une action collective pour le bien commun. Cette pandémie mondiale ne sera pas vaincue uniquement par des mesures sanitaires. Elle sera résolue par le renforcement de la confiance civique, l'approfondissement de l'empathie humaine, les progrès de la science et l'appréciation de notre humanité commune. Les autorités éducatives doivent travailler en coordination avec les autorités de santé publique, chacune ayant besoin de l'autre, et chacune étant soutenue par la reconnaissance des interdépendances qui interviennent dans un espace public.

Nous ne pouvons pas laisser s'opposer la santé publique à l'éducation publique. Au contraire, nos actions devraient être au diapason des synergies et des chevauchements entre ces deux dimensions, autour du bien-être humain et sociétal.

Un engagement renforcé envers l'éducation en tant que bien commun implique une prise de conscience, celle que nous éduquons non seulement les enfants et les jeunes, mais aussi des publics. De plus, l'apprentissage engagé avec les communautés et dirigé par les communautés est un élément clé de l'éducation, qui doit être au cœur de toute stratégie de réponse aux défis actuels et futurs. L'éducation a une importance particulière pour les réfugiés et dans les sociétés marquées par des conflits armés et des troubles civils. Cependant, quel que soit le cadre, l'éducation est notre véhicule le plus important pour assurer l'épanouissement individuel et sociétal.

La pandémie mondiale a rendu visible le rôle central de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie, car des personnes de tous âges doivent maintenant apprendre à créer de nouvelles façons de (ré)organiser la vie sociale, économique et politique. La fermeture des musées publics, des bibliothèques et des centres communautaires nous a rappelé les rôles critiques et complémentaires que jouent ces institutions vis-à-vis des écoles et les façons dont elles doivent aussi être considérées

“ La santé publique et l'éducation publique sont étroitement interconnectées, montrant la nécessité indéniable d'une collaboration, d'une solidarité et d'une action collective pour le bien commun ”

comme des éléments essentiels d'une compréhension large de l'éducation *publique*.

De nombreux États ne peuvent faire face à cette crise de santé publique sans le concours de l'ensemble de la société, avec la mise en place de pratiques d'auto-isolement, de distanciation, d'hygiène, d'autosurveillance et de prise en charge mutuelle. Le social a été redécouvert. Le philosophe français Edgar Morin observait récemment que même si nous assistons au cours des dernières décennies à une détérioration de la solidarité, « la pandémie et le confinement ont fait apparaître un réveil de la solidarité, avec de nombreux exemples, en particulier dans les quartiers pauvres ». C'est très clairement le cas dans le domaine de l'éducation où les collectivités ont compris le rôle central que joue l'éducation publique dans nos vies interdépendantes. Nous nous rendons compte que chaque dimension du bien-être a un impact positif sur les autres. En éducation publique comme en santé publique, l'accent doit être mis sur la coopération et non sur la concurrence. Nous sommes en sécurité lorsque tout le monde est en sécurité ; nous nous épanouissons quand tout le monde s'épanouit.

2. UNE COMPRÉHENSION ÉLARGIE DU DROIT À L'ÉDUCATION

La Commission appelle à un débat public mondial, qui inclura notamment les apprenants de tous âges, sur les moyens d'élargir le droit à l'éducation afin qu'il reflète l'évolution des contextes, l'apprentissage tout au long de la vie et l'importance de l'accès aux connaissances et à l'information.

L'éducation est un droit humain fondamental et universel. Les sociétés devraient tout mettre en œuvre pour le réaliser, par tous les moyens nécessaires. Les États, qui sont reconnus en vertu du droit international comme porteurs de l'obligation de réaliser le droit à l'éducation, ont la responsabilité d'animer et de fournir des services éducatifs, ainsi que de respecter et de protéger le droit à l'éducation. En ces temps perturbés, nous avons vu combien il était difficile d'assurer la disponibilité opérationnelle des établissements et des programmes d'enseignement, et des niveaux acceptables de qualité. Toutes les parties doivent prendre l'engagement que toute régression sera temporaire, véritablement motivée par une

“ Nous devrions envisager des moyens d'élargir le droit à l'éducation pour englober la fluidité, la capillarité et les contextes en mutation des sociétés contemporaines ”

situation d'urgence et corrigée dès que possible, afin de ne pas effacer les progrès de ces dernières décennies et de faire en sorte que les années 2020 ne deviennent pas une décennie d'opportunités perdues.

Étant donné l'importance de renforcer l'engagement public en faveur de l'éducation en tant que bien commun, nous devrions également explorer les moyens permettant de considérer les connaissances elles-mêmes comme un bien commun mondial. Cela nous oblige à porter notre réflexion bien au-delà de l'expansion et de la démocratisation de l'accès aux connaissances. Nous devons de plus en plus examiner les recoupements entre d'une part la production et la circulation des connaissances et d'autre part le droit à l'éducation, qu'ils prennent la forme d'un droit à la recherche ou d'un impératif d'engagement respectueux avec les connaissances autochtones et locales. La crise du Covid-19 nous a montré que le droit à l'éducation devait être flexible et adapté à différents contextes et aux besoins des sociétés en mutation. Une actualisation et un élargissement du droit à l'éducation sont clairement devenus nécessaires.

Le déploiement de la radio et de la télévision pour assurer la continuité pédagogique auprès des élèves pendant la fermeture des écoles due à la crise du Covid-19 nous rappelle l'importance de ces médias pour l'éducation, la culture et la connaissance en général, en particulier pour les élèves qui n'ont pas accès aux matériels en ligne et à des appareils intelligents. La crise du Covid-19 a également révélé l'importance majeure de la connectivité numérique et des plates-formes en ligne, au point que nous devrions commencer à envisager l'accès à l'information, lui-même un droit fondamental, comme étant lié au droit à l'éducation de manières encore inimaginables il y a seulement dix ans.

Par-delà la diversification souhaitée des établissements d'enseignement (si l'évolution nous a appris quelque chose, c'est que l'homogénéité et les monocultures réagissent mal aux chocs et aux perturbations), nous assistons à un mouvement vers des approches fluides à l'apprentissage, tel qu'un continuum dans lequel l'école et les autres établissements d'éducation formelle interagissent plus étroitement avec d'autres expériences éducatives moins formalisées, dès la petite enfance et tout au long de la vie. Le mouvement des Villes apprenantes en est un exemple. Nous devrions envisager des moyens d'élargir le droit à l'éducation pour englober la fluidité, la capillarité et les contextes en mutation des sociétés contemporaines.

3. L'IMPORTANCE DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE ET DE LA COLLABORATION ENTRE LES ENSEIGNANTS

La Commission appelle les décideurs politiques à valoriser l'expertise professionnelle des enseignants et à créer des conditions offrant aux éducateurs de première ligne l'autonomie et la flexibilité nécessaires pour agir en collaboration..

Tout au long de cette crise, de nombreuses sociétés ont commencé à reconnaître l'importance de certaines catégories de travailleurs qui n'étaient pas toujours appréciées à leur juste valeur. Nous avons vu des professionnels de santé reconnus à juste titre comme des intervenants de première ligne qui se placent eux-mêmes face au danger, pour le bien de tous. Cette reconnaissance s'est étendue aux travailleurs de l'alimentaire, de la sécurité et de la livraison, souvent mal rémunérés, qui sont en réalité des personnels « essentiels » et d'une grande importance pour la société. Dans de nombreuses situations, on a également constaté l'appréciation du travail des enseignants, en particulier de leur expertise professionnelle et de leur engagement.

En premier lieu, de nombreux parents obligés maintenant de suivre et de superviser l'apprentissage de leurs enfants à la maison ont pris plus clairement conscience de la complexité du travail de l'enseignant. En second lieu, à l'instar des travailleurs essentiels d'autres secteurs, les enseignants ont fait bien plus que leur devoir. Ils ont répondu aux besoins de leurs élèves avec compassion et déployé des efforts supplémentaires qui renforcent la valeur que les parents et les communautés attachent à leur action. Tout ceci souligne l'importance d'un cadre éducatif global de confiance et de coopération. La mission de première ligne des enseignants va devenir encore plus perceptible au fur et à mesure de la réouverture des écoles, lorsque les éducateurs devront protéger leur propre santé et celui de leurs élèves tout en élaborant de nouveaux modèles éducatifs.

La réponse éducative à la crise du Covid-19 a révélé la capacité des éducateurs à puiser dans leurs connaissances professionnelles et à se mobiliser dans un effort collaboratif, avec l'ingéniosité et la créativité que n'aurait pas pu déployer une autorité publique se contentant de donner des ordres d'en haut. Au cours des derniers mois en effet, le secteur de l'éducation souvent injustement critiqué pour son conservatisme s'est avéré l'un des plus robustes et des plus adaptables de toutes les institutions sociales. C'est un enseignement important à retenir de cette crise, qui devrait nous conduire à accorder aux enseignants davantage d'autonomie et de liberté. Les enseignants doivent être mieux reconnus et mieux valorisés, car ce sont des participants essentiels à la définition des futurs de l'éducation.

Il est clair aujourd'hui que rien ne peut remplacer la collaboration entre les enseignants dont la fonction n'est pas d'appliquer des technologies toutes faites ou des didactiques préparées

“ Au cœur de tout processus éducatif se situe la relation humaine entre l'élève et l'enseignant ”

à l'avance, mais d'assumer pleinement leur rôle de facilitateurs du savoir et de guides pédagogiques. La capacité d'initier, d'expérimenter et d'innover qui s'est dégagée au cours de ces perturbations pandémiques doit pouvoir persister. La collaboration entre les enseignants devrait également s'interpréter comme incluant aussi l'engagement avec un large éventail d'intervenants de l'éducation, en particulier parce que les systèmes éducatifs les plus engagés avec les familles et les communautés durant cette crise ont fait preuve de la plus grande résilience.

Au cœur de tout processus éducatif se situe la relation humaine entre l'élève et l'enseignant. Les systèmes éducatifs les mieux préparés à répondre à la crise seront ceux qui seront capables de valoriser leurs enseignants et de leur fournir les conditions d'un travail autonome et collaboratif. Cette crise a révélé la difficulté des bureaucraties centralisées à faire face à des situations imprévues et elle nous a montré que la capacité réelle d'intervention et d'innovation réside dans l'initiative des éducateurs qui, avec les parents et les communautés, ont dans de nombreux cas trouvé des solutions ingénieuses et contextualisées.

4. METTRE L'ACCENT SUR LA PARTICIPATION ET LES DROITS DES ÉLÈVES, DES JEUNES ET DES ENFANTS

La Commission appelle tous ceux qui ont des responsabilités éducatives, depuis les responsables gouvernementaux jusqu'aux enseignants et en passant par les parents, à donner la priorité à la participation des élèves et des jeunes afin de co-construire avec eux le changement qu'ils souhaitent voir.

De nombreuses réponses au Covid-19 ont demandé aux enfants et aux jeunes de limiter leurs libertés et de suspendre leurs études pour protéger les adultes et les générations plus âgées. Cependant, les droits des enfants et des jeunes à participer aux décisions qui les concernent, en particulier celles à propos de leur avenir, ne doivent pas être mis en suspens.

Nous parlons beaucoup, et à juste titre, des menaces que représente la pandémie actuelle pour les droits de la personne. Néanmoins, il est essentiel d'attirer l'attention sur les risques qu'elle fait courir aux droits des plus jeunes. Les mesures exceptionnelles liées au Covid-19 ont en effet imposé partout dans le monde une gêne importante à un grand nombre de personnes.

“ La santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes ont été grandement menacés, et de manières qui pourraient avoir des répercussions durables ”

En particulier, la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes ont été grandement menacés, et de manières qui pourraient avoir des répercussions durables.

Non seulement nous devons remodeler les écoles et les appuis que nous leur offrons afin que les élèves puissent reprendre leur apprentissage en classe et retourner aux activités scolaires dès que possible, mais nous devons aussi réfléchir à moyen terme pour que la situation extraordinaire qu'ont vécue les jeunes soit l'occasion d'apprendre à relever les défis de notre temps, de restaurer la confiance dans les institutions et d'appliquer une justice intergénérationnelle.

Dans le monde de l'après-Covid, le besoin sera grand de guérir les séparations qui sont apparues à la faveur des quarantaines et des règles de distanciation. Nous devons réfléchir de façon créative aux moyens de reconnecter les gens. Faire confiance aux jeunes et leur donner les moyens de penser et d'agir ensemble est un moyen important d'y parvenir.

Les politiques et les stratégies visant à résoudre les perturbations massives sociales, politiques et économiques suscitées par la pandémie de Covid-19 ne peuvent pas simplement venir d'en haut. Nous devons nous prémunir contre l'essor des politiques autoritaires et l'érosion de la confiance civique. Les politiques publiques doivent être élaborées en appliquant les principes démocratiques et par un engagement civique et, ce qui est le plus important, la participation des enfants et des jeunes à ces délibérations ne peut pas intervenir après coup. Par exemple, les élèves devraient avoir une voix prépondérante dans la conception des possibilités d'apprentissage et des communautés apprenantes vers lesquelles ils reviendront au moment de la réouverture des écoles.

5. PROTÉGER L'ESPACE SOCIAL DE L'ÉCOLE DANS LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION

La Commission appelle toutes les parties prenantes de l'éducation à protéger et à transformer l'école en un espace-temps distinct, spécifique et différent de la maison et des autres espaces d'apprentissage, qui sert autant à la croissance et à l'élargissement de la compréhension sociale qu'à l'acquisition d'aptitudes, de compétences et de savoirs.

Le paysage éducatif du monde d'aujourd'hui est en train de subir une transformation radicale. Nombre d'évolutions qui se dessinaient depuis quelque temps ont été accélérées par la

“ L'école est aussi un lieu qui nous permet de rencontrer des personnes différentes de nous, des personnes qui nous enseignent et avec qui nous apprenons, des personnes qui élargissent notre compréhension du large éventail de façons d'être humain ”

pandémie. La sensibilisation et l'appréciation accrues de l'école peuvent servir de base à une renaissance de l'éducation publique qui transforme l'idée de la scolarisation.

Cela signifie-t-il que l'on pourra se passer de l'école en tant qu'espace physique ? Absolument pas, car l'espace physique défini par l'école comme étant le principal lieu d'apprentissage demeure une caractéristique centrale des systèmes d'éducation formelle, à tous les niveaux. La crise du Covid-19 nous a rappelé l'importance des écoles en tant que centres de services sociaux, notamment pour la fourniture de repas nutritifs. En tant que centres communautaires, les écoles peuvent offrir de puissants soutiens à l'autonomie et servir à cultiver des relations écologiquement durables avec la nature. Le fait majeur est que l'espace scolaire est un lieu de relations sociales. L'éducation et l'apprentissage sont des interactions humaines, de dialogue et d'échange. D'autres sont essentielles à notre propre apprentissage. L'école est donc une forme de vie collective qui ne peut pas être remplacée par l'apprentissage à distance ou le télé-enseignement.

Depuis quelques années, nous voyons se dessiner l'idée d'un modèle scolaire unique et standardisé donnant lieu à une variété de façons de « faire l'école », plus ou moins avancées selon les endroits, mais modifiant néanmoins les paysages éducatifs dans le monde. Nous pouvons nous attendre à des formes hybrides d'enseignement et d'apprentissage plus nombreuses, dans différents espaces, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, à différents moments, synchrones et asynchrones, faisant appel à une multitude de moyens et de méthodes (entre autres : l'étude individuelle, le travail de groupe, les réunions individuelles avec les enseignants, les projets de recherche, les sciences citoyennes, le service communautaire et la performance). Ce sont les orientations que nous devons prendre, basées sur des transformations mondiales plus larges ainsi que sur la base de tout ce que nous avons appris ces dernières semaines.

L'école offre aussi aux enfants et aux jeunes un cadre sécurisé dans lequel ils peuvent prendre des risques, expérimenter des possibilités et explorer des objectifs. C'est un endroit clé qui nous permet de devenir les personnes que nous voulons devenir. Essentiellement, l'école est aussi un lieu qui nous permet de rencontrer des personnes différentes de nous, des personnes qui nous enseignent et avec qui nous apprenons, des personnes qui élargissent notre compréhension du large éventail de façons d'être humain.

Bien que l'espace scolaire reste fondamental, pour l'apprentissage il doit être transformé et élargi en un espace beaucoup plus large. Pendant cette pandémie, nous avons vu dans quelle mesure la vie professionnelle et économique est organisée autour de l'école, de ses horaires et de ses

calendriers. Lorsque les écoles ferment, c'est toute la société qui s'arrête. La compréhension de cette réalité peut nous aider à bâtir un nouveau contrat social axé sur l'éducation, qui pourrait être très différent du « modèle scolaire » qui s'est consolidé tout au long du 20e siècle. Il ne s'agit plus simplement de déposer nos enfants à l'école à des heures fixes et de s'appuyer sur la croyance héritée que le temps passé à l'école équivaut à l'apprentissage obtenu. Au lieu de cela, nous devons trouver des formes flexibles, des temps flexibles, des engagements éducatifs partagés et une compréhension des façons dont l'apprentissage se diffuse largement dans les sociétés contemporaines.

6. DES TECHNOLOGIES LIBRES ET « OPEN SOURCE » POUR LES ENSEIGNANTS ET LES ÉLÈVES

La Commission appelle à une collaboration mondiale entre les gouvernements, les organismes philanthropiques et les organisations à but non lucratif pour le développement et la distribution de ressources éducatives libres et de plates-formes ouvertes, reconnaissant qu'une grande partie de ce qui est actuellement fourni par les entreprises privées devrait devenir une entreprise publique où le seul objectif sera l'avancée des intérêts et des capacités des apprenants.

L'utilisation des technologies numériques dans l'apprentissage suscite un intérêt depuis un certain nombre d'années. En fait, leur légèreté et leur portabilité ont permis aux appareils numériques de libérer l'apprentissage qui n'est plus limité à des lieux fixes et prédéterminés. Il s'ensuit un changement fondamental dans la façon dont les connaissances circulent au sein des sociétés. Dans le contexte de la crise du Covid-19, l'intérêt pour les technologies d'apprentissage mobile a connu une croissance exponentielle.

Il existe cependant une confusion entre deux situations très distinctes. Une chose est d'utiliser des outils numériques dans le travail pédagogique des enseignants avec les élèves. Dans les sociétés numériques, il est impensable d'exclure de l'école les possibilités d'accès au savoir et à la communication qui sont considérées de plus en plus comme une composante nécessaire à la vie quotidienne – ce que nous appelons à juste titre une « fracture numérique » montre l'importance qu'ont pris l'accès à Internet et la connectivité des appareils. Dans ce cadre, nos efforts devraient se concentrer sur les politiques d'octroi de licences libres et d'accès libre qui facilitent l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et l'adaptation gratuites. Il conviendrait de donner la priorité aux ressources éducatives libres ; l'éducation publique ne peut pas dépendre des plates-formes numériques fournies par des entreprises privées.

“ L'éducation publique ne peut pas dépendre
des plates-formes numériques fournies
par des entreprises privées ”

Très différente est la situation où l'enseignement et l'apprentissage sont conçus à partir de matériels et de contenus prêts à l'emploi, car cela impose une réduction et une distorsion du travail des enseignants et des élèves. L'éducation publique ne peut pas être définie et contrôlée par des contenus et des méthodes créés en dehors de l'espace pédagogique et en dehors des relations humaines entre les enseignants et les élèves. Ce que nous avons observé pendant la pandémie, la marche forcée vers les matériels et les plates-formes, constitue un rappel à ce que toute transition numérique ne se fasse pas seulement sous la poussée des entreprises technologiques, mais que les enseignants, les élèves, les gouvernements, les représentants de la société civile et les défenseurs de la vie privée soient également représentés et participent à ces transformations.

7. L'ALPHABÉTISATION SCIENTIFIQUE DANS UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT AXÉ SUR UN OBJECTIF FORT

La Commission appelle toutes les parties prenantes de l'éducation à donner la priorité à l'alphabétisation scientifique afin d'offrir un programme d'enseignement intégrant des objectifs humanistes forts explorant la relation entre les faits et les connaissances, capable de conduire les élèves à comprendre et à se situer dans un monde complexe.

Le Covid-19 nous oblige à nous interroger sur « le but dans lequel nous apprenons » et il nous invite à réévaluer le type d'aptitudes et de capacités que nous attendons vraiment de l'éducation et de l'apprentissage. La limitation de l'apprentissage aux bases scolaires que nous observons lorsque les écoles ferment représente un danger considérable de restriction de la dimension humaniste de l'éducation au sens large, laquelle a une grande importance pour l'épanouissement de la paix, de la démocratie et de la compréhension interculturelle. Le danger est que ces dimensions puissent être éclipsées par l'accent mis sur les compétences techniques, la modularité curriculaire et l'évaluation numérique des progrès et des critères, qui représentent des parties naturelles de la culture éducative numérique. Ce sont déjà des arbitrages familiers et la crise actuelle pourrait nous pousser rapidement dans cette direction inquiétante, dans laquelle la forme éducative est obligée de suivre la fonction technologique.

“ Les programmes d’enseignement doivent être de plus en plus intégrés et basés sur des thèmes et des problématiques qui nous permettent d’apprendre à vivre en paix avec notre humanité commune et notre planète commune ”

C’est le bon moment pour entreprendre une réflexion approfondie sur le curriculum. Nous devons donner la priorité au développement de la personne dans sa totalité, et non pas seulement aux aptitudes scolaires. À ce propos, nous pourrions nous inspirer utilement du rapport Delors de 1996, L’éducation : le trésor est caché dedans, qui a précisé les quatre piliers de l’apprentissage : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble. Les programmes d’enseignement doivent être de plus en plus intégrés et basés sur des thèmes et des problématiques qui nous permettent d’apprendre à vivre en paix avec notre humanité commune et notre planète commune. Enfin, il est important d’élaborer une base solide de connaissances sur soi-même et sur le monde – objectifs jumelés qui permettent à chacun de nous de trouver un but et d’être en mesure de participer à la vie sociale et politique.

Un aspect particulier des programmes d’enseignement mérite une attention urgente. Ce problème n’est pas apparu avec la crise, mais il a acquis une gravité particulière : la propagation de la désinformation et des « infox », qui s’avère maintenant non seulement fatale à la vie sociale et à la compréhension humaine, mais qui détruit littéralement des vies.

Nous savons tous qu’il s’agit d’un problème aux racines profondes et complexes en rapport avec le lien entre la science et le savoir. Cependant, que ce soit pour le coronavirus ou le changement climatique, nous avons vu le déni des connaissances scientifiques et la création de « faits » qui servent les plus désastreuses des finalités. Le domaine de l’éducation ne peut pas rester inactif en se contentant d’un rôle d’observateur.

Nous devons lutter activement contre la désinformation, comme le font les Nations Unies dans le cadre de leur nouvelle initiative de communication sur le Covid-19. Il est essentiel de renouveler les efforts de promotion de l’alphabétisation scientifique au niveau mondial, en particulier en direction des populations privées de leurs droits. Nous sommes tous confrontés à des quantités d’informations sans précédent, assez souvent contradictoires même lorsqu’elles proviennent de sources crédibles. La distinction classique entre le risque et l’incertitude ne tient plus, car l’incertitude sur le risque lui-même augmente, par exemple la façon d’interpréter des représentations simultanées de tendances et de données. L’éducation ne peut ignorer cet état de fait.

Une fois de plus, la crise du Covid-19 nous a brutalement forcés à entreprendre une action qui était nécessaire depuis longtemps. La relation entre la connaissance et la vérité doit être explorée ouvertement. La question de l’alphabétisation scientifique est devenue visible et urgente.

8. NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LES FINANCEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

La Commission appelle les gouvernements nationaux, les organisations internationales, la société civile et les citoyens à se mobiliser autour de la protection de l'éducation publique et de son financement, et elle demande que les responsables rendent des comptes sur l'utilisation juste et efficace de ces ressources.

Il est clair que nous ne connaissons pas encore tout l'impact de la pandémie sur l'éducation, mais nous savons que les crises économiques émergentes entraînent la perte des emplois et des moyens de subsistance, ainsi que des niveaux de vulnérabilité jamais vus depuis de nombreuses décennies. Cela aura des conséquences dramatiques sur la capacité des enfants et des jeunes à avancer dans leurs études, tant à cause des perturbations familiales qu'elles entraînent que des écarts d'opportunités qui vont se creuser lorsque les familles auront des capacités réduites à soutenir l'éducation de leurs enfants.

Cela serait en soi assez inquiétant, mais la charge financière de la lutte contre la pandémie risque d'entraîner une austérité budgétaire. Dans l'avenir, les gouvernements devront résister aux pressions pour limiter les dépenses d'éducation. Et même si la part des dépenses publiques allouées à l'éducation ne change pas, les récessions économiques réduiront l'assiette globale des ressources publiques. Le fait que les conséquences de ces évolutions risquent de retomber de manière disproportionnée sur les enfants des pauvres, dont la vie est déjà bien plus perturbée par la pandémie, est contraire aux principes fondamentaux de la justice et des droits de l'homme. Les impacts de cette crise déjà émergente en matière de possibilités éducatives pourront être atténués par les mesures que prendront les autorités nationales et internationales, aujourd'hui et dans les mois à venir.

La pandémie possède le pouvoir de miner l'éducation pour de nombreuses années, en particulier dans les communautés, les régions et les pays les plus vulnérables. Nombre de pays à travers le monde sont déjà lourdement endettés et le poids du service de la dette réduit leur capacité budgétaire à financer les investissements indispensables dans l'éducation. Sans une restructuration de la dette et sans le soutien nécessaire à de nouveaux financements, le risque est réel que les pays se trouvent au bord du gouffre, au point de devoir choisir entre financer des services essentiels pour maintenir la vie sociale et économique, et assurer le service de cette dette. Nous avons encore le pouvoir d'arrêter ce qui pourrait être la pire perturbation des possibilités éducatives en un siècle, où les gains importants réalisés en termes d'expansion de l'éducation et les efforts entrepris pour parvenir à l'équité éducative pourraient être effacés.

“ Les gouvernements tout comme les citoyens devraient être encouragés à exiger des réponses fortes tant en matière de santé publique que d'éducation publiques ”

Les gouvernements et les organisations internationales doivent coordonner les efforts visant à assurer la continuité pédagogique et à protéger les financements nationaux et internationaux de l'éducation. Par l'application des principes de la justice redistributive, les ressources doivent être canalisées vers ceux qui ont été les plus durement touchés aux plans économique, social et éducatif. Chaque gouvernement devra envisager de restructurer le financement de l'éducation. D'énormes pressions seront exercées pour restreindre les services publics au moment même où nous devrions les développer et les étendre. Les gouvernements tout comme les citoyens devraient être encouragés à exiger des réponses fortes tant en matière de santé publique que d'éducation publique. Le leadership des Nations Unies et d'autres acteurs du développement international sera essentiel pour maintenir les engagements budgétaires qui éviteront de repousser d'une décennie la réalisation du programme ODD4-Éducation 2030.

Tout en demandant que l'éducation et une coopération internationale accrue restent la priorité pour garantir le droit humain à l'éducation dans ce qui risque d'être une période très difficile, il faut aussi demander plus d'efficacité et de redevabilité de la part des organisations internationales en charge de l'éducation, pour qu'elles puissent continuer à ajouter de la valeur aux efforts nationaux en faveur de l'éducation pour tous, qui est pertinente dans un monde en mutation. Pour ce faire, les organisations internationales continueront d'améliorer leur capacité de valeur ajoutée sur la base d'un engagement clair et non négociable envers la Déclaration universelle des Droits de l'homme et fondé sur une capacité technique de haut niveau ancrée dans un socle scientifique solide, et sur la capacité de transférer les idées et les pratiques issues des analyses comparatives entre les pays et les juridictions.

9. UNE SOLIDARITÉ MONDIALE QUI NE S'ACCOMMODE PAS DU NIVEAU ACTUEL DES INÉGALITÉS

La Commission appelle les gouvernements à renouveler leur engagement en faveur du multilatéralisme et tous les acteurs de l'éducation à redynamiser la coopération internationale et la solidarité mondiale, en accordant une place centrale à l'empathie et à l'appréciation de notre humanité commune.

La vitesse de circulation du coronavirus a été un puissant rappel de l'intense interconnexion de l'humanité. Nous devons nous attaquer aux forces qui nous séparent. Les réponses na-

“ Un large effort de solidarité est nécessaire car le Covid-19 nous a aussi montré à quel point nos sociétés exploitent les inégalités entre les genres et les déséquilibres de pouvoir ”

tionales au Covid-19, inégales et parfois dispersées, auront des conséquences tragiques et injustes. Mais la réalité sous-jacente est que nous sommes tous biologiquement les citoyens d'une même planète. Une réponse mondiale à ce problème mondial est la seule voie vers la solution.

Cependant, le Covid-19 a aussi stimulé la résurgence des politiques nativistes qui se sont développées ces dernières années dans différentes régions du monde, souvent couplées à un extrémisme politique et à un mépris autarcique des principes démocratiques. Trop de pays ont fait le choix de l'isolement et de la concurrence alors qu'au contraire ce sont la solidarité et la coopération qui nous aideront le mieux à traverser cette crise. Quelques lueurs d'espoir sont aussi apparues. Un sentiment renforcé de solidarité a permis à de nombreuses communautés de traverser le confinement grâce à la mise à disposition de nourriture et de soins médicaux. La communauté scientifique mondiale collabore par-delà les frontières nationales, à une échelle jamais vue auparavant. Le moment est venu pour tous les pays de faire en sorte qu'une vaste solidarité devienne la norme. Notre humanité commune, telle qu'elle a été révélée par cette pandémie, nécessite une solidarité mondiale. Nous ne serons en sécurité que lorsque tout le monde sera en sécurité.

Un large effort de solidarité est nécessaire car le Covid-19 nous a aussi montré à quel point nos sociétés exploitent les inégalités entre les genres et les déséquilibres de pouvoir. Une fois de plus, les perturbations ont révélé des schémas que nous acceptons depuis longtemps comme étant « normaux ». Tandis que des enfants et des familles entières se confinaient à la maison, nous avons vu clairement que les attentes genrées en matière d'éducation des enfants entraînent souvent des possibilités restreintes pour les femmes. Lorsque certains secteurs seulement de l'économie sont en activité, nous avons bien dû reconnaître le travail essentiel accompli par ces travailleurs peu rémunérés, n'ayant souvent qu'un contrat de travail précaire et temporaire. Les relations d'exploitation, asymétriques, doivent être remises en cause partout où elles existent.

Les niveaux les plus graves d'inégalités engendrés par les humains eux-mêmes existent entre le Nord mondial et le Sud mondial, et le Covid-19 nous a obligés à une prise de conscience. Il est tragique de constater que les conséquences les plus graves de ces inégalités en termes de pertes en vies humaines et en moyens de subsistance se dévoileront dans les semaines et les mois à venir. Le temps de l'action est arrivé. Nous ne pouvons pas tolérer les niveaux d'inégalités que l'on a laissés émerger sur notre planète.

CONCLUSION

La Commission internationale sur Les futurs de l'éducation a démarré ses travaux en 2019 sur une observation partagée par bien des personnes, à savoir que le monde était de plus en plus complexe, incertain et fragile. Le Covid-19 a mis en évidence les anxiétés qui accompagnent cette complexité, mais il nous a aussi montré que la *complexité* engendre un puissant dynamisme et de multiples possibilités. Les défis pesants qui accompagnent l'incertitude ont été largement exposés au cours des derniers mois, mais le Covid-19 a rappelé à l'humanité que *l'incertitude* est aussi porteuse de potentiels forts et qu'elle bat en brèche le mythe du déterminisme. Nous avons vu les risques et les vulnérabilités terrifiantes de notre *fragilité*, mais le Covid-19 nous a incités à nous rappeler que la fragilité génère aussi une prise de conscience, une sensibilité à nos interdépendances, et qu'elle peut être une source d'espoir.

Après cette pandémie, l'éducation va connaître de profonds changements. Mais comment ? La Commission appelle à la mobilisation et à la participation de tous pour façonner les futurs de l'éducation. Il n'existe pas des solutions toutes faites acceptables, qu'elles soient de nature technologique ou autre, en dehors de notre travail et de nos actions, et en dehors des réponses auxquelles nous arrivons collectivement par un dialogue et une prise de décision inclusifs.

L'histoire s'écrit à grande vitesse et nous sommes confrontés à des choix et des décisions qui définiront les futurs de l'éducation. Lorsque nous examinons les réponses à cette crise, nous trouvons aux quatre coins du monde des idées originales et créatives et de fait, dans certains cas, ce sont les plus marginalisés et les plus défavorisés qui ont fait preuve à la fois du plus grand souci des autres, et de la plus grande ingéniosité. La crise du Covid-19 a mis en lumière le fait que l'innovation et la créativité sont largement distribuées et ne sont pas la propriété exclusive de centres choisis et dotés de ressources suffisantes. Nous devons dégager des enseignements et soutenir les réponses apportées par les enseignants, les élèves et les communautés, car elles portent en elles le potentiel de transformer l'éducation pendant et après la crise actuelle.

Les réponses à la pandémie différeront d'un endroit à l'autre, d'un contexte à l'autre. Mais elles devront être fondées sur une vision humaniste de l'éducation et du développement, et sur les cadres des droits de l'homme. Les actions entreprises doivent renforcer l'éducation publique, fortifier le bien commun et développer une solidarité mondiale qui mette l'accent sur la responsabilité collective de l'éducation de tous partout dans le monde.

Nous clôturons ce bref rapport sur des mots d'espoir et de confiance. La situation à laquelle nous sommes confrontés est si dramatique et difficile que nous ne pouvons pas nous permettre d'être pessimistes. Nous sommes confrontés aux plus grands changements dans l'éducation depuis l'émergence de l'enseignement public au 19^e siècle. Il est urgent d'améliorer le monde d'avant, ce qui nous pose à tous un véritable défi et implique que nous prenions nos responsabilités. Nous devons construire des narratifs de ce que pourrait être la nouvelle réalité. Nous devons alimenter les sources qui nous donnent l'espoir de repenser le fonctionnement du monde. L'éducation doit être au cœur du monde de l'après-Covid. Pour cet avenir, nous avons besoin dès maintenant de faire preuve d'audace dans notre réflexion et de courage dans notre action.



Secteur de
l'éducation

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'éducation dans un monde post-Covid :

Neuf idées pour l'action publique

Les décisions prises aujourd'hui dans le cadre de la pandémie du Covid-19 auront des conséquences à long terme sur les futurs de l'éducation. Dans ce rapport, la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation présente neuf idées essentielles pour dépasser la crise du Covid-19 et appréhender ses répercussions. Rapport dans lequel elle affirme également que nous devons nous appuyer sur des principes fondamentaux et des atouts connus alors que nous sommes confrontés à des perturbations sans précédent des économies, des sociétés et des systèmes éducatifs. Dans le renouvellement et le réaménagement de l'éducation, la priorité doit être donnée à l'interaction humaine et au bien-être. Cela doit également s'accompagner d'un engagement en faveur d'une solidarité mondiale qui refuse les niveaux d'inégalité qui caractérisent le monde actuel.

